

## Cas type

# SYSTÈME SPÉCIALISÉ OVIN VIANDE, PRODUCTION D'AGNEAUX LÉGERS

Système optimisant la productivité numérique pour la production d'agneaux légers

90 ha SAU (11 ha céréales - 79 ha SFP) - 1,5 UTH  
550 brebis (EMP) - Productivité 1,44 - 14 béliers -  
Renouvellement : achat de 90 agnelles



Ce système ovin spécialisé rassemble des exploitations de structure moyenne à grande. La main-d'œuvre nécessaire est constituée de 1,5 UTH.

La conduite du troupeau est intensive, l'agneau léger est le produit principal.

Issu d'une mère prolifique de race rustique dans la majorité des cas, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère et souvent engagé dans une démarche sous signe officiel de qualité.

Ce système est adapté aux conditions de production de la Gironde et peut aussi se rencontrer en Dordogne et en Lot-et-Garonne.



## PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Fonds cartographiques ARTICQUE® Tous droits réservés

> Localisation du système en Aquitaine  
Source : Réseaux d'Élevage, 2012

### Atouts

- Possibilité de produire sous SIQO en Gironde.
- Deux périodes d'agnelage : septembre-octobre pour une vente à Noël, fin d'hiver pour une vente à Pâques.
- Besoins plus faibles en aliments par rapport à la production d'agneaux lourds.
- Plus grande autonomie par rapport aux achats d'aliments concentrés.
- Possibilité d'accélérer le rythme d'agnelage.

### Contraintes

- Utilisation de races rustiques, prolifiques qui se désaisonnent et à forte production laitière.
- Déficit fourrager en période estivale nécessitant souvent l'utilisation de stocks fourragers et d'aliments concentrés.
- 550 EMP est un minimum pour dégager un revenu suffisant.
- Les agneaux sont élevés en bergerie, si on veut sortir les brebis en lactation, il faut des prairies à proximité immédiate de la bergerie.

SAU : Surface Agricole Utile  
SFP : Surface Fourragère Principale  
UTH : Unité de Travail Humain  
EMP : Effectif Moyen Présent  
SIQO : Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine



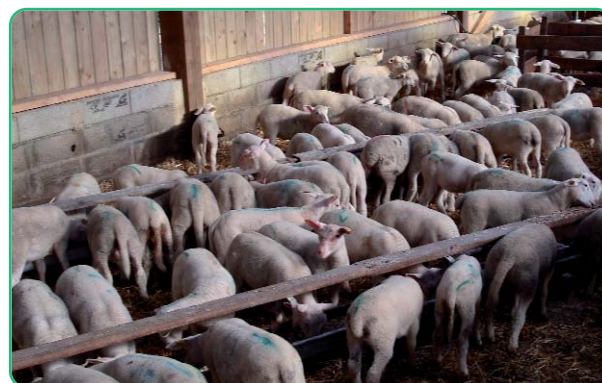
Aquitaine

## GESTION DES SURFACES

### Assolement

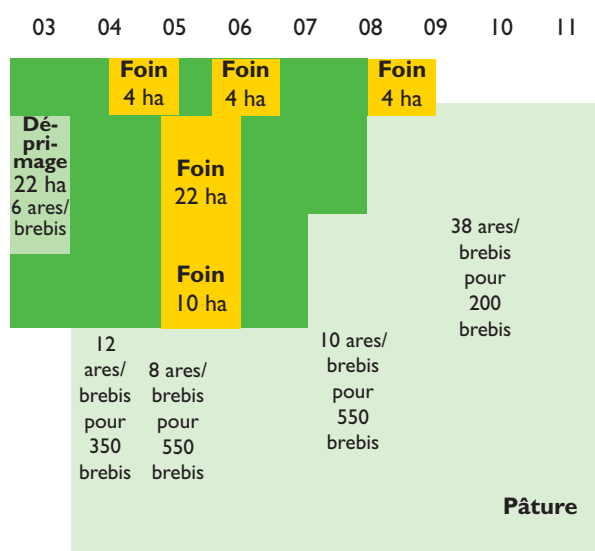
Source: Réseaux d'Élevage, 2012

<b>Céréales à paille</b>	<b>11 ha</b>
<b>Prairies temporaires</b>	<b>15 ha</b>
<b>Luzerne</b>	<b>4 ha</b>
<b>Prairies naturelles</b>	<b>60 ha</b>



### Schéma d'utilisation des surfaces fourragères

Source: Réseaux d'Élevage, 2012



### Utilisation de la SFP: 79 ha

La mise à l'herbe se fait à partir de mi-mars, les 350 brebis du lot principal d'agnelage dépriment les prairies temporaires et une partie des prairies permanentes.

Pour obtenir des foins de qualité, ils doivent être réalisés entre la mi-mai et la fin juin. Après la repousse, l'ensemble de la surface est valorisé par le pâturage. Les 200 brebis et agnelles du deuxième lot d'agnelage sortent pâturer à partir du 15 avril. Si les parcelles sont proches de la bergerie, les brebis en lactation peuvent également sortir pâturer à partir du 20 mars.

Pour le lot d'agnelage d'automne, si le parcellaire de l'exploitation le permet, les brebis en lactation peuvent sortir pâturer pendant l'automne.

En fin de période estivale ou en période de sécheresse, du foin peut être apporté au pâturage pour pallier au manque d'herbe.

## FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

### Récolte

Source: Réseaux d'Élevage, 2012

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Luzerne	4	8 t MS	32 t MS
Foin 1c non déprimé	10	3,4 t MS	96 t MS
Foin 1c déprimé	22	2,8 t MS	
Céréales	11	50 q	550 q

### Fertilisation

Source: Réseaux d'Élevage, 2012

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Céréales	90	80	80	-
Luzerne	-	80	150	-
Prairies fauchées	50	50	60	15 t/ha sur 25 ha
Prairies pâturées	25	25	30	-

L'utilisation du fumier ovin produit sur l'exploitation n'est pas systématique sur toutes les prairies et est réservée aux parcelles fauchées en priorité. La fertilisation minérale doit être modulée en fonction du potentiel sol - plante et de son exploitation.



## FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de race rustique qui se désaisonne, prolifique et de bonne valeur laitière :

- conduit en croisement avec béliers de race à viande,
- deux périodes d'agnelage, une principale en fin d'été et une secondaire en hiver.

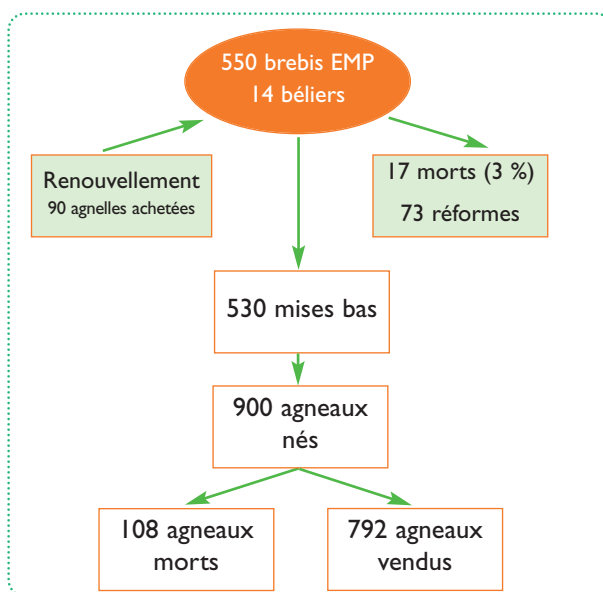
### Résultats

Source: Réseaux d'Élevage, 2012

Taux de mise bas	96 %
Prolificité	170 %
Mortalité agneaux	11,5 %
<b>Productivité numérique</b>	<b>1,44</b>
Taux de renouvellement	16 %

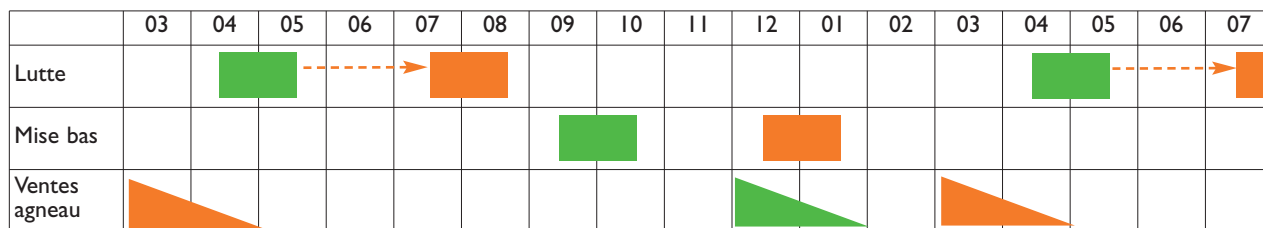
### Schéma de fonctionnement

Source: Réseaux d'Élevage, 2012



### Conduite de la reproduction

Source: Réseaux d'Élevage, 2012



→ Repasse

La lutte principale se déroule d'avril à mai pour une mise bas de septembre-octobre et une vente des agneaux pour Noël.

Le 2<sup>ème</sup> lot de brebis est lutté en juillet-août en même temps que le lot d'agnelles.

## VENTES / COMMERCIALISATION

- Agneaux légers de bergerie vendus à 2 mois et demi environ
- 13,9 kg de carcasse en moyenne / agneau
- Ventes sous signes de qualité (possible en Gironde)
- Ventes principales pour Noël et Pâques

## ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis + agneaux : 110 kg par EMP (55 t autoconsommé et 6 t de correcteur azoté acheté)
- Allaitement artificiel : 5 à 7 % des agneaux : 990 kg de poudre de lait pour le troupeau
- Foin : 233 kg de MS par EMP
- Agneaux sous la mère non sevrés

## MOYENS DE PRODUCTION

### Bâtiments

#### Bergerie

- Bergerie fonctionnelle avec couloir d'alimentation et comadis autobloquants, 1 400 m<sup>2</sup>
- Parc de tri

#### Stockage

- Hangar de stockage pour le fourrage (700 balles de foin), la paille (300 balles), le matériel
- Cellules à grains, capacité 55 tonnes



## LE MATÉRIEL

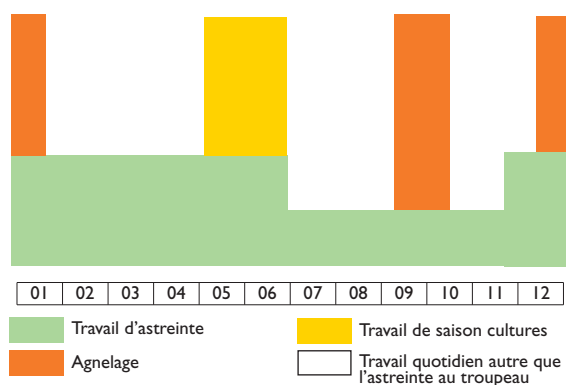
### Personnel

- Tracteur 4 RM 100 CV avec chargeur frontal
- Tracteur 60 CV, 2RM
- Faucheuse rotative conditionneuse
- Faneur andaineur
- Presse à balles rondes

### Entreprise ou CUMA

- Matériel pour la culture des céréales
- Épandage

## LE TRAVAIL



### Besoin de main-d'œuvre

- 2 personnes

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).

Il a été édité sur les fonds de diffusion du Conseil Régional d'Aquitaine.

Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Décembre 2012